Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Assurance voiture

Par cecile91

Bjr,mon ancien petit ami a commis un vol de sac a main pour fuir m a sortie avec violence de ma voiture jai porté plainte pour vol et violence je suis accusé de vol en reunion car j'etai présente au distributeur je n est pas vu les faits ma voiture a été retrouvé déclaré vei,mon assurance ne me rembourse pas car dise abus de confiance ,jai vu un avocat en assurance qui ma dit que sur clause de contrat il y a marqué aucune complicité mon avocat m a dit quil fallait que je sois jugé et relaxé pour les vols de sac a mains pour pouvoir poursuivre mon assurance est ce normal que dans une clause d assurance voiture il y a une tel clause cest ma voiture que j assure pas moi .dans le sens vous prenez une assurance tout risque donc un délinquant commet un délit on lui vole sa voiture du fait quil a commis un vol son assurance lui rembourse pas .